

RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN
DE LA MIVILUDES

CONTRE LES DÉRIVES SECTAIRES

ENVOI

MONTAREM TANT QUE POIREM



HORS-SÉRIE SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 706

DÉCEMBRE 2021



© Juliet C

Le Chemin, la voie

"Le chemin, la voie comme un bandeau qui vous emmène vers l'interdit des sens (ne pas parler, ne pas voir), vers l'annihilation du sens critique. Sur le sentier de sa vie, cet humain, harponné par un gourou, va perdre toute personnalité. Privé de la vue et de la parole, il est désormais façonné à l'image du groupe. Coupé du monde extérieur, sa route s'est écartée de son chemin initial. Il est passé du vert de l'espérance à un horizon monotone, fade."

À la lecture des textes relatifs aux dérives sectaires, j'ai pris le parti d'une interprétation symbolique et onirique du sujet, moins pour illustrer formellement le propos que pour proposer une évocation surréaliste du thème. Je ne voulais pas stigmatiser tels ou tels systèmes, victimiser ou culpabiliser tels ou tels types d'individus ou groupes d'individus. Pour cela, j'ai mis en scène des éléments de l'imagerie universelle, identifiés souvent pour symboliser un état d'esprit, une posture mentale.

J'ai aussi voulu les personnages en silhouettes, comme des anonymes pris dans ces engrenages sectaires, quelques-uns portant une valise, pour signifier cette volonté parfois d'un voyage "spirituel" ou d'un véritable changement de vie.

Les couleurs et la matière utilisées dans mes illustrations jouent également un rôle car elles figurent un décor propre à la tragédie, l'émanation d'atmosphères lourdes derrière lesquelles peuvent se cacher d'autres histoires encore.

Jean-Christophe Debout / Juliet C

SOMMAIRE

3. Edito - Allumer les Lumières contre les dérives sectaires

5. Un essai de lexique

6. Témoignages

8. Des sectes aux dérives sectaires : histoire et évolution

10. Évolution des dérives sectaires

12. Dérive sectaire : comment la détecter ?

14. Dérives sectaires : groupes à risques

18. Témoignage

19. La prévention

20. Les conduites à tenir pour accompagner les victimes

22. La réponse laïque

23. Contacts utiles Bibliographie / illustrateurs

24. Le piège du bonheur Roger Ikor



© Jean-Denys Phillipe

Ce dessin représente un gourou qui "aboie" un ordre, ne souffrant ni discussion ni contestation, en pointant de l'index la direction à prendre, l'objectif à atteindre. En positionnant la main à hauteur du cerveau, l'artiste suggère que le chef est à la fois homme d'action et penseur, théoricien et par voie de conséquence le maître.

POUR ASSURER LA DIFFUSION LA PLUS LARGE DE CE HORS-SÉRIE

N'hésitez pas à nous en demander la version numérique. Nous disposons à notre siège d'un bon nombre d'exemplaires papier ; ils sont à votre disposition dans la limite de notre stock.

Vous pouvez adresser votre demande par mail : envol@folardeche.fr

ou par téléphone **04 75 20 27 04**

ou venir à notre siège social : **Boulevard de la Chaumette à Privas**

Rédaction, Administration et Publicité :

Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche.

Boulevard de la Chaumette - CS 30219

07000 Privas.

Tél / Fax : 04 75 20 27 00

Courriel : envol@folardeche.fr

Site : www.folardeche.fr

Directeur de la publication : Gilbert Auzias

Comité de parrainage :

Claude Barratier - Gaby Beaume - Pierre Bonnaud - Jean-Jacques Chavrier - Robert Couderc - Jean Coulomb - Martine Diersé - Jean Fantini - Jean-Louis Issartel - Roger Mazellier - Yves Paganelli - Henri Peña-Ruiz - Pierre Présuney - Francesca Solleville - Pierre Veyrenc - Charles Volle.

Comité de rédaction :

Gilbert Auzias - Lynes Avezard - Martine Bermond - Daniel Calichon - Antoine Cochet - Alain Condemine - Claude Esclaine - Jean-Marc Gardès - Marc Lantheaume - Alain Martinot - Daniel Mayet - Mireille Ponton - Annie Sorrel - Denise Vesson - Guy Vesson

Légendes des illustrations :

Alain Martinot

Illustrations :

Juliet C, Aurel, Roland Hours, Jean-Denys Phillipe

Imprimeur :

Imprimerie Cévenole 07000 Coux

Tél. : 04 75 64 18 60

CPPAP n° 0315 G 79519

Abonnement :

1 an : 40 €

De soutien : 60 €

Le numéro : 4 €

Pour tout abonnement, merci de nous envoyer le règlement, accompagné de votre nom, prénom, adresse postale et numéro de téléphone à l'adresse suivante :
Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche.
Boulevard de la Chaumette - CS 30219
07000 Privas.

EDITO

ALLUMER LES LUMIÈRES CONTRE LES DÉRIVES SECTAIRES



© Roland Hours

Dans le décor volontairement minimaliste d'une chambre, une personne dort. Déjà constamment sollicitée en journée, pendant son sommeil, elle est branchée sur la vérité, celle du gourou ou de la gourelle et des autres membres du groupe. Le but est de ne pas laisser à cet individu une minute à lui pour se poser, réfléchir, une minute pour penser au temps d'avant. C'est la troisième phase dans l'embrigadement d'un nouvel adepte. Après le lavage de cerveau arrive le bourrage de crâne. L'objectif est de faire de cet arrivant une marionnette entre les mains du responsable du groupe.

Le petit chaperon rouge, sur le chemin pour se rendre chez sa grand-mère, rencontre le loup, aux propositions alléchantes... On connaît la suite dans la version de Charles Perrault, qui recourt à l'imaginaire pour mieux vivre la réalité qui l'entoure... "Tire la chevillette, la bobinette cherra (tombera)"... Le loup tira la chevillette, et la porte s'ouvrit. Il se jeta sur la bonne femme, et la dévora en moins de rien ; car il y avait plus de trois jours qu'il n'avait rien mangé... Qui ne connaît pas ce conte ?

Le stratagème avec ses diverses étapes n'a pas perdu une ride : la séduction de prime abord, la flatterie, l'isolement ; et la personne dupée se trouvent alors à la merci du manipulateur qui les tient par la barbichette, sans pouvoir s'en extirper.

Force est de reconnaître que les mises en garde contre les dérives sectaires ne rencontrent pas souvent l'écho escompté. Et ce, pour maintes raisons : l'extrême diversité des personnes ciblées, la toxicité galopante de bon nombre de réseaux sociaux prônant l'obscurantisme sous prétexte que

l'homme serait victime de "sa soif de savoir" - subtil retournement contre les Lumières - et l'individualisme porté au pinacle.

Avec la recherche de semblables porteurs des mêmes aspirations (le besoin de sécurité, l'espoir de s'en sortir, d'être sauvé, de guérir par une "purification", de découvrir une "vraie" famille, d'atteindre le bonheur grâce à une certitude sans limite...). Et le renoncement par là-même à tout projet collectif d'émancipation.

Le chacun pour soi avec le secret espoir de tirer son épingle du jeu, voilà la faille dans laquelle s'engouffrent avec roublardise les profiteurs.

Publié avec le soutien de la **MIVILUDES** et le concours du **Cercle Laïque pour la Prévention du Sectarisme**, ce numéro hors-série d'Envol se fixe de toucher l'intelligence collective par la raison en se glissant sous les pas de Sénèque que : **"Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles."**

UN ESSAI DE LEXIQUE

DÉFINITIONS

Des définitions devraient permettre d'éviter ou au moins de limiter les confusions, les amalgames entre mots et mouvements, groupes se réclamant de ces mots mais bien des questions demeurent.

L'histoire montre l'évolution des sectes, des dérives sectaires et les efforts d'adaptation de la législation française à ces changements.

Étymologie de secte

Ce terme secte vient des verbes latins sequi "suivre" et square "couper".

Il mêle tout à la fois le rassemblement d'un groupe plus ou moins conséquent d'adeptes, le plus souvent autour d'un maître : le gourou ou la gourelle et la séparation avec l'environnement passé. Le mot sécateur donne bien l'image de cette coupure avec avant. Ainsi les "racines" de secte expliquent que très rapidement ce mot a eu une connotation péjorative. Sous l'emprise du gourou, le groupe a pour objectifs, de façon indirecte, dissimulée, d'enrôler, de profiter, de personnes fragiles, vulnérables, en recherche à un instant T de leur existence.

En conséquence, l'État s'est d'abord intéressé au contenu doctrinal de ces mouvements qu'il avait recensés. Puis est passé du recensement des sectes à la lutte contre les dérives sectaires

En effet

Le mot "secte" désigne, en français moderne, une communauté humaine dont les membres suivent avec rigueur une même doctrine philosophique, religieuse ou politique, en concurrence avec d'autres groupes et sans assumer une position dominante qui lui conférerait un monopole ou un caractère officiel.

En France, la loi ne définit pas ce qu'est une secte afin de ne pas porter atteinte aux libertés de conscience, d'opinion et de religion constitutionnelles.

Mais elle définit et condamne ce qu'elle appelle les "dérives sectaires", à savoir les comportements abusifs d'organisations ou de leurs dirigeants qui attentent aux droits de l'homme ou aux libertés fondamentales, constituent une menace à l'ordre public, ou encore sont contraires aux lois et aux règlements, commis dans le cadre particulier de l'emprise mentale vis-à-vis de personnes vulnérables (notamment les enfants ou les personnes en situation de détresse)

DES AMALGAMES EXISTENT...

IL NOUS SEMBLE IMPORTANT DE DÉFINIR CHACUN

Parmi les mots souvent utilisés les uns pour les autres, faute de connaissances précises, se trouvent radicalisation, complotisme, fondamentalisme, intégrisme, dérives sectaires.

Radicalisation: le Conseil de l'Europe en donne la définition suivante "processus dynamique par lequel un individu accepte et soutient l'extrémisme violent de manière croissante. Les raisons motivant ce processus peuvent être idéologiques, politiques, religieuses, sociales, économiques ou personnelles ". Le Larousse décrit le radicalisme comme "une attitude d'esprit d'une intransigeance absolue et doctrine de ceux qui veulent une rupture complète avec le passé institutionnel, politique...".

Complot : d'après le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), il s'agit d'un " dessein secret, concerté entre plusieurs personnes, avec l'intention de nuire à l'autorité d'un personnage public ou d'une institution, éventuellement d'attenter à sa vie ou à sa sûreté ".

Le Larousse ajoute après institution "particulièrement contre un gouvernement, un régime ".

Le Fondamentalisme "s'applique à de très nombreux courants, quelles que soient les religions. Il se caractérise par un appel à revenir aux fondamentaux qui, selon la religion, désignent un texte sacré, des rituels, des mœurs. Le fondamentalisme refuse toute interprétation et contextualisation de textes ou de pratiques religieuses. Il s'apparente également souvent à l'Intégrisme qui se caractérise par son intransigeance à vouloir respecter intégralement la tradition religieuse et refuse toute évolution.

Le fondamentalisme ne se caractérise pas nécessairement par la violence mais suppose toujours une rupture symbolique ou affective avec le reste de la société "(Ministère de l'Intérieur).

Le Larousse indique "tendance de certains adeptes d'une religion à revenir à ce qu'ils considèrent comme fondamental, originel".

"LA DÉRIVE SECTAIRE, CONTRAIREMENT À LA SECTE OU À LA RELIGION, EST UNE NOTION RECONNUE EN DROIT PÉNAL."

La dérive sectaire

" Elle se caractérise par la mise en œuvre , par un groupe organisé ou par un individu isolé, quelle que soit sa nature ou son activité, de pressions ou de techniques ayant pour but de créer, de maintenir ou d'exploiter chez une personne un état de sujétion psychologique ou physique, la privant d'une partie de son libre arbitre, avec des conséquences dommageables pour cette personne, son entourage ou pour la société"(Ministère de l'Intérieur).

Pour le Larousse, dérive a le sens de "fait de s'écarter de la norme, d'un cadre fixé. Évolution incontrôlée et dangereuse"

Ces définitions ont le mérite de clarifier, de différencier à l'écrit, noir sur blanc ces mots donc d'établir des frontières les séparant. Celles ci semblent bien ténues. Aussi une question se pose : une même personne peut-elle appartenir à plusieurs de ces différents groupes ? La réponse à cette interrogation semble d'autant plus difficile à obtenir que ces mouvements sont bien souvent secrets, semi clandestins. Paradoxe, ils apparaissent dans la nébuleuse de la toile sous une forme attractive pour appâter tel ou tel internaute en recherche.

Dans ce domaine d'internet, les dérives sectaires ratissent large touchant des secteurs fort différents : santé et bien être, religion et spiritualité, économie et finances, justice, éducation nationale.



Dans le domaine d'internet, les dérives sectaires ratissent large touchant des secteurs fort différents : santé et bien être, religion et spiritualité, économie et finances, justice, éducation nationale.

Cette photographie distingue une personne des autres qui sont floutées. Elle donne à imaginer le leader d'un mouvement sectaire dans la lumière tandis que bien des adeptes sont "invisibles", dans le moule du groupe, floués qu'ils ont été de leurs espérances et de lendemains qui chantent.

© droits réservés

TÉMOIGNAGE

LE GROUPE DES AMIS DE BRUNO GRÖNING

Témoignage adressé au CLPS

J'ai fait partie de la communauté de L. du Cercle des Amis de Bruno Gröning pendant un peu plus d'une année. J'ai adhéré spontanément. En effet, j'étais seule, en mauvaise santé et déprimée. Et surtout j'avais d'atroces migraines dont je ne pouvais me faire quitte, même après avoir consulté généralistes et spécialiste. Deux ans auparavant, une voisine m'avait vanté "la guérison par voie spirituelle". Je m'en suis souvenue et ai voulu tenter le tout pour le tout et voir si la guérison par voie spirituelle pourrait venir à bout de mes migraines. J'ai donc été retrouver cette voisine qui m'a invitée à l'accompagner à une soirée de communauté, réunissant une dizaine de membres. En un premier temps, j'ai aimé ces réunions qui nous rassemblaient toutes les trois semaines. En plus de l'espoir de guérir, j'y ai trouvé le lien social dont j'avais besoin. Lors d'une soirée de communauté, notre guide, qui est aussi la responsable nationale, nous a répercuté le témoignage d'un homme qui était venu à bout d'atroces migraines simplement en regardant le film sur la vie de Bruno Gröning intitulé "L'apôtre miraculeux". Autrement dit : Bruno Gröning réalise des miracles post mortem. Espérant venir à bout de mes migraines, j'ai imité cet homme en regardant le film à plusieurs reprises, mais sans succès

Cette femme qui avait rejoint le groupe des amis de Bruno Gröning, suite à un événement grave, en est sortie. Son expérience a fait l'objet d'un article dans le journal belge néerlandophone De Morgen (9 mars 2013). Voici quelques extraits de la traduction, le texte ayant été rédigé en Néerlandais :

La réunion des Amis de Bruno Gröning à L., (...), avait commencé par un petit mot de bienvenue de la responsable nationale, (...), Ensuite, tous avaient chanté les chants en l'honneur de Bruno Gröning.

A cette soirée, Mélanie (*) était dans la salle elle n'avait pas manqué une seule réunion l'année dernière. (...), "Marie-Rose était assise à côté de moi. Soudain j'ai vu qu'elle n'était pas bien. " "Elle est tombée sur le côté, sur la trésorière assise à côté d'elle. Celle-ci se mit à rire, pensant que la vieille dame s'était endormie : "Eh là, on s'endort ?", murmura-t-elle en souriant et en redressant Marie-Rose." Mais Marie-Rose ne dormait pas. Puis la guide (...), interrompit la réunion. Elle demanda si la trésorière pouvait mettre un petit morceau de musique. Cela ferait du bien à la vieille dame. Mélanie : "C'était hallucinant, il y avait à côté de moi une femme inconsciente, recroquevillée sur elle-même, et on décidait de mettre un CD. " Marie-Rose revint à elle. Mélanie lui demanda si elle avait le diabète ou une maladie cardiaque. "Dans son sac, j'ai trouvé des médicaments pour les cardiaques. "

Nous avons peur mais la guide a déclaré qu'une telle coïncidence était normale. "Marie-Rose venait d'avoir des Régulations", dit-elle. Les Régulations sont le processus par lequel

le corps est nettoyé de la maladie. Ce processus peut être un processus douloureux, mais ensuite on est guéri, c'est la doctrine de la secte. Marie-Rose avait entre-temps repris des couleurs aux joues. Mais pas pour longtemps. Une seconde plus tard, elle était à nouveau pâle, ses yeux se révulsèrent et la transpiration coula sur son visage. Elle retomba sur le côté, inconsciente.

"A ce moment-là, raconte Mélanie, la responsable déposa sur Marie-Rose une photo de Bruno Gröning. Nous devions tous nous concentrer sur la force de Bruno Gröning. Nous restions assis et nous nous sommes placés en position de guérison de Marie-Rose.»

(...), Etais-ce sa force guérisseuse, qui agissait ce soir-là à L. Quand Marie-Rose a été étendue inconsciente sur des chaises ? Le fait est que quelques minutes après avoir invoqué Bruno Gröning, Marie-Rose est revenue à elle. Cela serait-il possible ? (...) Reste la question de savoir pourquoi ce soir-là personne n'a appelé une ambulance et pourquoi sept adultes sont restés à regarder une vieille dame ayant eu une attaque. "Je continue de réfléchir à cette question", dit-elle. Je pense que nous étions tous sous l'influence de la guide. Nous n'osions pas être opposés à elle. "La guide (...), a envoyé le lendemain aux membres un mail pour faire part du rétablissement de Marie-Rose. "Elle va très bien et elle tient à vous remercier de l'avoir soutenu hier soir lors des Regelungen." Contactée par De Morgen, Y ; confirme l'incident, mais dit avoir eu des doutes quant à appeler une ambulance pour Marie-Rose. "Nous avons alors choisi d'attendre", dit-elle. Ensuite, de façon un peu troublante : "Devez-vous vraiment en parler dans le journal ? Puis-je vous demander de ne pas le faire ? Depuis la séance du 15 novembre, Mélanie a quitté le Cercle des Amis. "J'y suis allée parce que je me sentais seule après un divorce difficile et pour me débarrasser de mes maux.

TÉMOIGNAGE ANONYME

ANCIENNE ADEPTE DES AMIS DE BRUNO GRÖNING

"Pourquoi sept adultes sont restés à regarder une vieille dame ayant eu une attaque. Je continue de réfléchir à cette question et je pense que nous étions tous sous l'influence de la guide. Nous n'osions pas être opposés à elle."

TEMOIGNAGE

ET JE DEVIENS RACHEL

J'ai donné 3 ans de ma vie aux Enfants de Dieu, 3 ans de mon adolescence, de 12 à 15 ans. L'âge où l'on quitte l'enfance, sans rejoindre encore le monde des adultes. J'avais 12 ans et ma sœur en avait 14. C'était en 1980 et nous vivions alors avec notre mère à Belfort. Notre père était décédé en 1976 d'une rupture d'anévrisme et maman venait de se remarier avec un homme qu'elle croyait guéri de l'alcoolisme ; nous avons quitté les Vosges pour le suivre.

C'est là, en plein "malaise" familial, qu'un jour un jeune homme qui se faisait appeler David Jonathan, et qui se disait missionnaire au service de Dieu, est venu frapper à notre porte. Il allait dès lors revenir régulièrement et s'ingérer dans notre vie familiale. Un matin, ma sœur et moi le retrouvons déjeunant à notre table... dans le peignoir de notre mère. J'apprendrai plus tard qu'il a pratiqué avec elle ce que les Enfants de Dieu appellent le "flirty fishing" ou la "pêche amoureuse". Petit à petit, il nous convertit toutes les 3

J'avais toujours cru que j'avais eu le choix...

Pour symboliser notre renaissance en Dieu et notre nouvelle vie, nous changeons de prénoms ; ma mère devient Esther, ma sœur Magdala et je deviens Rachel. Nous partons vivre en Haute-Saône, sous tente sur le terrain des parents de David Jonathan. Mes grands-parents paternels tenteront bien de dissuader ma mère et de l'alerter mais elle est déjà profondément convertie.

J'assisterai très vite au premier rapport sexuel de ma sœur, je serai à côté d'elle, sous la tente, dans la même chambre et verrai tout. Il faut que je me prépare à ce qui m'attend un jour. Je verrai aussi ma mère faire l'amour avec David puis avec d'autres hommes et mon regard sur elle changera dès lors. Comment la respecter après cela ? J'assisterai aussi à des "séances de partage", en langage courant on appelle cela des orgies... mais le terme "séance de partage" sonne mieux. J'obtiendrai, à ma demande, le droit de ne plus y assister mais de faire le guet dehors au cas où...

Moi, n'étant pas pubère, j'arriverai à me préserver pendant deux ans (jusqu'à la date de mes premières règles) au prix de nombreux combats, je peux le dire. Plusieurs hommes essaieront, adeptes ou non, qui connaissaient bien les mœurs des EDD. Puis on me laissera le choix : le viol ou me laisser faire. Je choisirai la deuxième solution. Il m'a fallu être adulte pour comprendre que c'était un viol : j'avais toujours cru que j'avais eu le choix. Pour cette première fois, David me fit boire de l'alcool pour me détendre et me rendre plus docile. Ma mère se tenait dans la pièce à côté avec le reste de la communauté, et à aucun moment

elle n'a essayé d'empêcher cela. Dieu le voulait (du moins le pensions-nous) et il fallait laisser faire. Il n'y avait bien sûr aucun moyen de contraception, c'est Dieu qui donne les enfants, nous disait-on, il faut Le laisser faire.

L'été sous la tente, l'hiver dans des gîtes

La vie en communauté était très dure et les règles très strictes. Nous vivions chichement et ne mangions pas toujours à notre faim. Nous devions cependant en remercier le Seigneur et ne surtout jamais remettre en cause la parole du prophète Moïse David, fondateur des Enfants de Dieu. Nos journées étaient rythmées par la prière, la lecture des lettres de Moïse David, appuyée par la lecture de la Bible. Nous devions mémoriser les versets de la Bible pour les réciter aux gens, au moment opportun, et pour nous occuper l'esprit. Chaque jour nous partions en auto-stop dans les villes où nous vivions afin de vendre nos tracts dans la rue ou au porte à porte. Il nous est arrivé aussi de chanter des chansons du groupe dans des restaurants et de faire la quête après. Nous changions souvent de région et nous avons ainsi sillonné presque toute la France, l'été sous la tente, l'hiver dans des gîtes.

Nous avons peu à peu, sous la pression du "berger", coupé tout lien avec notre famille ; ceci afin d'éviter toute mauvaise influence du "système" et des "système-mites" (ainsi appelait-on les gens extérieurs à la secte, avec beaucoup de mépris).

Cathy Colombain

TÉMOIGNAGE DE CATHY COLOMBAIN ANCIENNE ADEPTE DES ENFANTS DE DIEU

"Nous avons peu à peu, sous la pression du "berger", coupé tout lien avec notre famille ; ceci afin d'éviter toute mauvaise influence du "système" et des "système-mites" (ainsi appelait-on les gens extérieurs à la secte, avec beaucoup de mépris)."

HISTOIRE ET ÉVOLUTION

DURANT L'ANTIQUITÉ

L'idée neutre de "secte" (au sens d' "école de pensée", "tendance") s'exprime en grec ancien par le terme haire-sis, qui a pour équivalent le latin secta. Le mot hérésie désignait initialement le choix ou la préférence pour une doctrine, avant d'acquiescer la connotation péjorative que l'Église catholique lui associa : celle de doctrine dissidente, voire égarée.

Dans l'Empire romain chrétien, la législation impériale proscribit de manière coercitive la multiplicité des écoles et criminalisa le libre choix en matière religieuse. Le terme secta devint dès lors un quasi-synonyme des mots haeresis et schisma (hérésie et schisme).



Le terme de secte en tant qu'organisation totalitaire, à visée thérapeutique, spirituelle, philosophique ou religieuse, et au sein de laquelle les adeptes sont manipulés mentalement apparaît en France selon Arnaud Esquerre dans les années 1970/1980.

En effet, dans la seconde moitié du XXe siècle apparaissent de nouveaux mouvements.

Comme causes possibles de leur émergence, on peut invoquer la baisse de fréquentation des religions traditionnelles, le désenchantement du monde, et l'effondrement d'idéologies, qui amènent à une perte de valeurs et de repères. Par ailleurs, certains sociologues et théologiens estiment que le phénomène de mondialisation, l'exaltation de l'individu au détriment du collectif, ont suscité l'apparition d'un véritable "supermarché du religieux" où le choix des croyances est plus vaste.

Le drame survenu en 1978 à Georgetown, au Guyana, avec la mort de 923 membres du Temple du Peuple provoqua une émotion qui déclencha une vive inquiétude à l'encontre des sectes.

Cette affaire, par son ampleur et ses conséquences, bien au-delà du Guyana, a légitimé, en France, la nécessité d'une initiative politique en la matière.

L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

DE LA RENAISSANCE À L'ÂGE DES LUMIÈRES

Article 10 . - Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789



LES PREMIERS RAPPORTS PUBLICS

En Février 1983, le député Alain Vivien remettait au Premier ministre un rapport sur "Les sectes en France. Expression de la liberté morale ou facteurs de manipulation ?".

Ce rapport décrit une dizaine de groupes présentant un danger soit en raison de leur idéologie politique et de leur empire financier, soit parce qu'ils isolent leurs adhérents et les encadrent au sein d'une structure rigide.

Les premiers rapports publiés, à l'époque, en France et en Europe ont permis de mesurer la difficulté d'une prise en charge politique de la question des sectes. Des interrogations ont été exprimées sur la manière dont il fallait désigner les groupes à risques, sur la réponse à leurs agissements la plus susceptible de ne pas porter atteinte à la liberté de conscience et plus particulièrement, sur la mise en œuvre d'une politique préventive.

Dès 1984, le parlement européen soulignait la contradiction entre la protection du droit de croire, parfaitement légitime, et le droit, également légitime, de nourrir des inquiétudes quant aux conséquences des croyances".



PREMIÈRE COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

C'est la répétition en **1994 et 1995**, au Canada, en Suisse et en France des massacres des membres de l'Ordre du Temple Solaire qui sera à l'origine d'une première commission d'enquête parlementaire et de la publication du rapport **"les sectes en France"**. Ce rapport présente une vue globale du phénomène. S'appuyant sur des documents de travail des Renseignements généraux, il établit une liste de **173 groupes** et développe **dix critères de dangerosité** justifiant une vigilance à leur égard.



En **1999**, une deuxième commission d'enquête parlementaire publie un rapport "Les sectes et l'argent". Ce rapport s'attache à démontrer que pour les sectes, "l'argent constitue souvent à la fois le moteur du véhicule, la destination du trajet et les méandres du chemin" (page 10 du rapport). Il contient des développements importants sur les patrimoines des principaux mouvements identifiés comme étant à caractère sectaire.

Le **12 juin 2001**, le parlement vote la loi dite About/Picard, destinée à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales.

DEUXIÈME COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

CRÉATION D'UNE STRUCTURE INTERMINISTÉRIELLE

Le **9 mai 1996**, est créé l'Observatoire interministériel sur les sectes, auquel succède le 7 octobre 1998, la Mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS). Placée auprès du Premier Ministre, elle est chargée notamment d'analyser le phénomène des sectes ; d'inciter les services publics à prendre, dans le respect des libertés publiques, les mesures appropriées pour prévoir et combattre les actions des sectes qui portent atteinte à la dignité de la personne humaine ou qui menacent l'ordre public ; de contribuer à l'information et à la formation des agents publics sur les méthodes de lutte contre les sectes ; d'informer le public sur les dangers que présente le phénomène sectaire ;



En **2006**, une troisième commission d'enquête parlementaire s'est consacrée à la situation des mineurs. Intitulé "l'enfance volée, les mineurs victimes de sectes", le rapport s'est attaché à montrer en quoi les enfants constituent une proie pour les organisations sectaires et a appelé à une vigilance accrue des administrations concernées en ce domaine en proposant 50 recommandations touchant à l'éducation, à la santé, au droit pénal et au droit de la famille.

Une proposition de loi réaffirmant l'interdiction des "thérapies de conversion" (actes de maltraitance en vue de transformer l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne) dont la moitié des victimes sont des enfants, est actuellement en débat au parlement.

TROISIÈME COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

VIGILANCE ET LUTTE CONTRE LES DÉRIVES SECTAIRES

La France, d'abord engagée dans une lutte contre les "sectes" a évolué dans le sens de réprimer les seules "dérives sectaires". La France est un pays laïque dont l'État doit respecter tous les cultes et n'en reconnaître aucun. Seuls les délits sont donc répréhensibles.

Ce changement de stratégie de l'état à la **fin des années 1990** a un double objectif : le respect de la liberté de conscience, de croyances de chacun et l'action, la lutte contre toutes les formes d'atteintes à la dignité humaine. L'état s'attache désormais aux actes des sectes et aux préjudices subis par des membres. Cette nouvelle orientation est liée à l'article 1er de la constitution de 1958 qui stipule que "La France respecte toutes les croyances" et à l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme selon lequel "toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion" d'où des protestations contre l'usage du mot secte. Cette approche plus concrète, pragmatique s'explique par un souci d'efficacité tout en évitant de flétrir, de condamner un individu appartenant à une communauté. La conception française de la lutte contre les sectes a suscité de nombreuses réactions internationales, favorables, critiques ou simplement intéressées. De fait, le dispositif français apparaissait comme relativement exceptionnel.

Le **28 novembre 2002**, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) était créée.

Elle a pour mission d'observer et de lutter contre les dérives sectaires, elle s'intéresse aux atteintes pouvant être portées, par tout groupe ou tout individu, à l'ordre public, aux lois et aux règlements, aux libertés fondamentales et à la sécurité ou à l'intégrité des personnes par la mise en œuvre de techniques de sujétion, de pressions ou de menaces, ou par des pratiques favorisant l'emprise mentale et privant les personnes d'une partie de leur libre arbitre.

ÉVOLUTION DES DÉRIVES SECTAIRES

Des suicides collectifs du temple solaire en Suisse et dans le Vercors, en passant par les Bouddhas géants du Mandarom à Castellane, les années 1990 et 2000 avaient fixé un imaginaire collectif des mouvements sectaires. L'image bien ancrée dans les mentalités, d'un groupe multinational structuré autour d'un gourou autoritaire ne correspond cependant plus tout à fait à la réalité.

Si ce phénomène existe toujours, il se double aujourd'hui d'une autre dimension, dans l'espace virtuel du Web et des réseaux sociaux.

Vers une ubérisation du phénomène sectaire

Celui-ci délaisse les questions spirituelles au profit de la santé et du développement personnel. Les sectes aujourd'hui ça n'est plus, ou plus seulement, l'Église de Scientologie ou le Temple solaire mais beaucoup de petits groupes. Selon le rapport *"Une organisation renforcée et de nouveaux moyens pour combattre les dérives sectaires"* de la MIVILUDES du 20 mai 2021, on en dénombre 500 en France où se trouvent 140 000 personnes dont 90 000 enfants et adolescents. Toutes les classes sociales sont concernées, mais les femmes, plus souvent en situation de précarité ou victimes de prédateurs sexuelles, sont particulièrement touchées. Les deux principaux facteurs sont internet diffusant tout et son contraire et depuis 2020 la crise sanitaire en lien avec la Covid, source de phobies, de doutes, de révoltes, qui a déstabilisé, fragilisé nombre de personnes. La toile a été une formidable caisse de résonance à la multiplication, autour d'un leader, des groupuscules voire des groupes condamnant sur les réseaux sociaux la politiquesanitaire, développant le mouvement complotiste...

Une offre sectaire qui s'accroît et se transforme

Hier elle était le fait de groupes parfois importants en nombre, aujourd'hui c'est une multitude, véritable nébuleuse, de groupuscules et d'individus isolés, parfois de véritables charlatans. A travers internet, il est possible pour des individus en recherche de trouver un site ou un réseau d'échange qui correspondent à ce qu'ils attendent mais avec parfois au bout du chemin un embrigadement, et par voie de conséquence la disparition de leur esprit critique et de leur liberté de pensée. Si l'intérêt initial de l'adepte peut relever d'un authentique libre arbitre, son engagement final relève lui d'une véritable contrainte. Entre 2015 et 2020 les signalements (3008 en 2020) auprès de la MIVILUDES ont augmenté de 40 %. 600 situations préoccupantes étaient recensées en 2020.

De nouveaux secteurs d'activités apparaissent

Ils se sont considérablement accrus au cours de ces dernières décennies. Au premier rang se trouvent les domaines de la santé et du bien être.

La pandémie a radicalisé toutes ces mouvances. Passées au second plan depuis la crise sanitaire, les dérives sectaires persistent et mutent à bas bruit. Un livre enquête signé par les journalistes Jean-Loup Adénor et Timothée de Rauglaudre le démontre implacablement (extraits).

"Des mouvements à tendance sectaire ont profité du climat d'incertitude, d'un affaiblissement de l'État, d'une délégitimation du gouvernement et d'une hausse des inégalités dans une société en voie d'atomisation, composée d'individus qui vivent de plus en plus séparés des autres. Ils ont capitalisé sur cette crise en diffusant des discours complotistes, anti-masque, anti-vaccination, offrant une perspective de rupture radicale avec la société".

Les publics varient en fonction du courant de pensée.

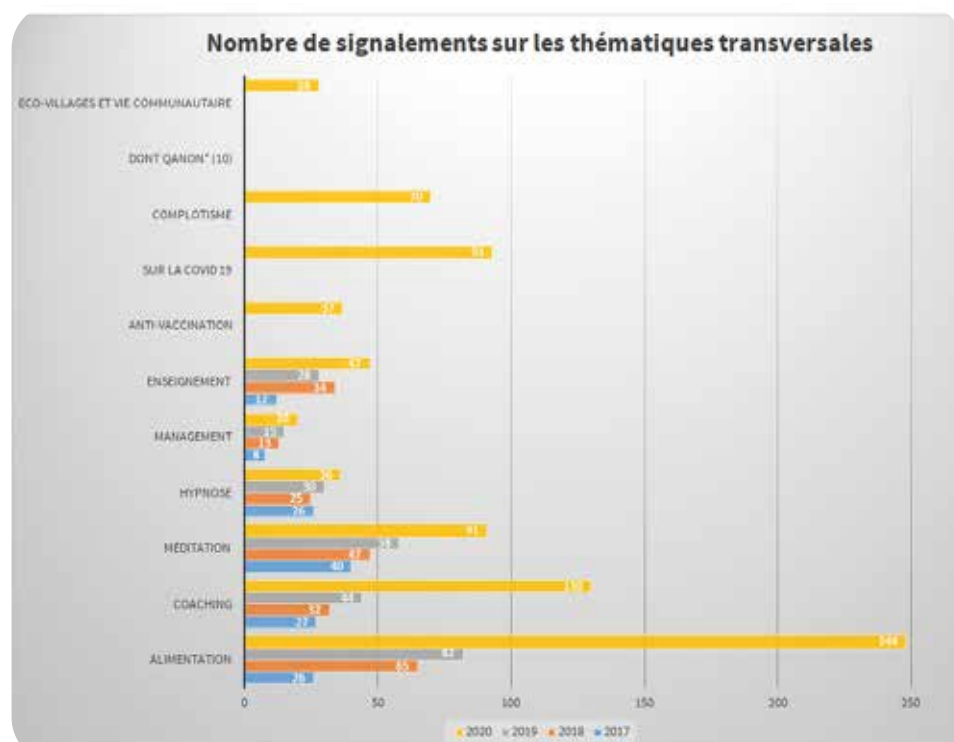
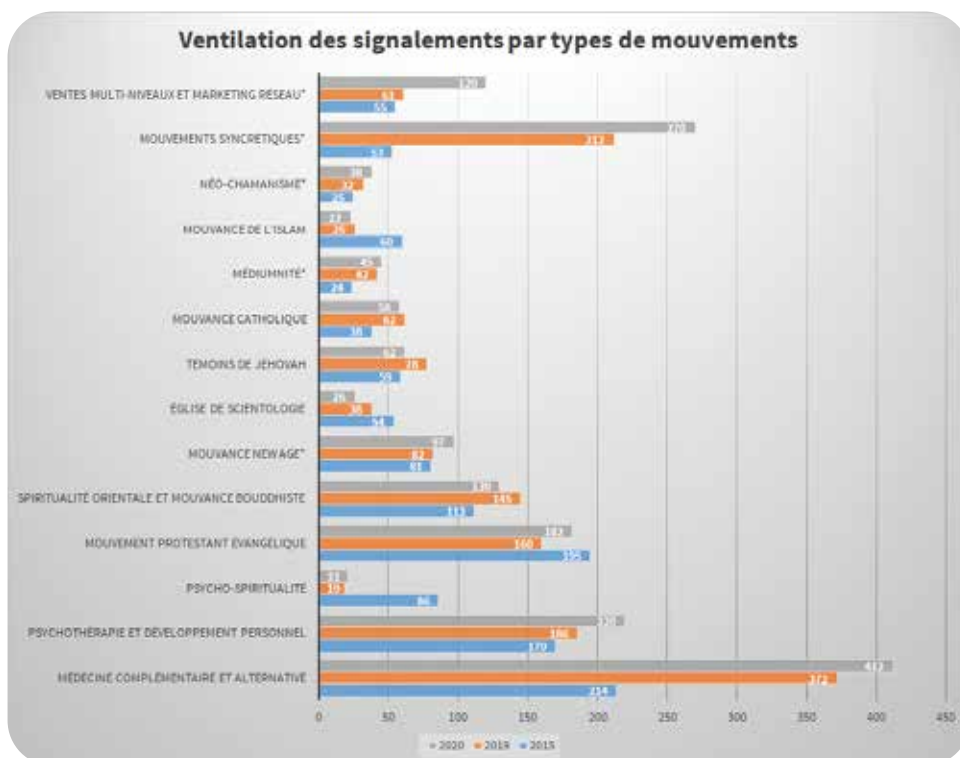
"Les mouvements cherchent à recruter dans les milieux d'affaires, la bourgeoisie catholique conservatrice ou chez les urbains en quête de naturel et de bien-être. D'autres profitent du retrait de l'État dans les quartiers pauvres ou les campagnes reculées pour séduire de nouveaux adeptes, en leur faisant miroiter un enrichissement miraculeux, une guérison divine ou un idéal guerrier".

Ce renouvellement de l'emprise sectaire n'empêche cependant pas ses formes classiques de perdurer à l'image de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X ou de l'anthroposophie*. Cette dernière, discrète multinationale de l'ésotérisme, compte en son sein des banques, des entreprises, un réseau de médecins et son réseau d'écoles Steiner. "L'anthroposophie jouit d'une influence croissante dans la société française et bénéficie de la bienveillance d'une partie des élites et des médias "observent ces mêmes journalistes qui soulignent la capacité de ces groupes protéiformes à multiplier les "tentatives d'entrisme dans les sphères de pouvoir, dans les hôpitaux, dans les universités".

*anthroposophie : courant ésotérique et pseudo-scientifique qui mélange diverses notions empruntées aux religions indiennes, orientales, et au christianisme. Ses préceptes développés par l'occultiste Steiner s'appliquent à divers domaines dont la santé, l'agriculture, la pédagogie, la finance durable...

Dans son rapport, la MIVILUDES constate une hausse des saisines en 2020

C'est dans des domaines souvent proches des médecines alternatives, les techniques de développement personnel ou de psycho-spiritualité que les signalements sont les plus nombreux.



Source MIVILUDES

GLOSSAIRE

Mouvance New Age : amalgame de croyances de sources diverses

Médiurnité : recours à des médiums

Néo-chamanisme : pratiques de médiation entre les humains et les esprits

Mouvements syncrétiques : combinaison de systèmes ou doctrines initialement incompatibles

Ventes multi-niveaux et marketing réseau : la vente multi-niveaux repose sur une activité de vente directe au consommateur et est autorisée. En revanche le système pyramidal est illégal en France, il s'agit d'un réseau commercial factice.

Complotisme dont QAnon : mouvement complotiste et conspirationniste parti des États Unis

DÉRIVE SECTAIRE : COMMENT LA DÉTECTER ?

Des critères élaborés sur la base du travail accompli par plusieurs commissions d'enquêtes parlementaires ont permis d'établir un faisceau d'indices facilitant la caractérisation d'un risque de dérive sectaire :

- la déstabilisation mentale
- le caractère exorbitant des exigences financières
- la rupture avec l'environnement d'origine
- l'existence d'atteintes à l'intégrité physique
- l'embrigadement des enfants
- le discours antisocial
- les troubles à l'ordre public
- l'importance des démêlés judiciaires
- l'éventuel détournement des circuits économiques traditionnels
- les tentatives d'infiltration des pouvoirs publics.

Un seul critère ne suffit pas pour établir l'existence d'une dérive sectaire et tous les critères n'ont pas la même valeur

Le premier critère (déstabilisation mentale) est toutefois toujours présent dans les cas de dérives sectaires. Sur la base des signalements reçus depuis une dizaine d'années, la MIVILUDES a précisé le contenu de ces critères de manière à déterminer des signaux d'alerte. Ces signaux d'alerte sont indiqués ci-après à titre d'information. Ils n'ont aucun caractère impératif ou exhaustif et découlent de l'analyse des situations de dérives sectaires transmises à la MIVILUDES. Ils peuvent toutefois aider des victimes, des proches de victimes, des acteurs institutionnels, professionnels ou associatifs, à déceler un risque de dérive sectaire. Plusieurs d'entre eux sont nécessaires pour caractériser une telle situation.

Dérives concernant les personnes

Comment déceler l'influence sectaire dans le comportement d'un proche :

- adoption d'un langage propre au groupe
- modification des habitudes alimentaires ou vestimentaires
- refus de soins ou arrêt des traitements médicaux régulièrement prescrits
- situation de rupture avec la famille ou le milieu social et professionnel
- engagement exclusif pour le groupe
- soumission absolue, dévouement total aux dirigeants
- perte d'esprit critique
- réponse stéréotypée à toutes les interrogations existentielles.
- embrigadement des enfants
- existence d'atteintes à l'intégrité physique ou psychique
- manque de sommeil

Les 9 indicateurs de l'emprise mentale (5 sont nécessaires pour caractériser l'emprise mentale)

- 1/ la rupture imposée avec les modalités antérieures des comportements, des conduites, des jugements, des valeurs ;
- 2/ l'occultation des repères antérieurs et la rupture dans la cohérence de la vie antérieure du sujet ;
- 3/ l'adhésion et l'allégeance inconditionnelle à une personne, un groupe, une institution ;
- 4/ la mise à disposition complète, progressive et extensive de la totalité de sa vie à une personne ou à une institution ;
- 5/ la sensibilité accrue dans le temps aux idées, aux concepts et aux prescriptions ;
- 6/ la dépossession des compétences d'une personne, avec une anesthésie affective et une altération du jugement ;
- 7/ l'altération de la liberté de choix ;
- 8/ l'imperméabilité aux avis, aux attitudes et aux valeurs de l'environnement, avec une impossibilité de se remettre en cause et de promouvoir un changement, voire de croire qu'il soit possible ;
- 9/ l'induction et la réalisation d'actes gravement préjudiciables à la personne.

Dérives concernant les biens

Comment déceler l'influence sectaire en matière économique et financière ?

- acceptation d'exigences financières de plus en plus fortes et durables
- engagement dans un processus d'endettement
- legs ou donations à des personnes physiques ou morales en lien avec le groupe auquel appartient la victime
- obligation d'acheter ou de vendre certains matériels ou services comme condition incontournable d'appartenance au groupe
- participation à des conférences, stages, séminaires, retraites, en France ou à l'étranger
- existence d'escroqueries ou de publicité mensongère sur les qualités substantielles d'un produit ou d'un service

Dérives concernant la vie sociale et démocratique

Comment déceler l'influence sectaire dans le domaine de la vie sociale et démocratique ?

- discours antisocial ou anti démocratique
- critique des institutions de la République
- troubles à l'ordre public
- perturbation du fonctionnement normal des services publics (par exemple intrusion non autorisée dans les hôpitaux pour empêcher certains actes médicaux)
- existence de condamnations judiciaires ou ordinales
- détournement des circuits économiques traditionnels
- tentatives d'infiltration ou de déstabilisation des pouvoirs publics
- publication de documents ayant l'apparence d'un caractère officiel dénigrant certains services publics
- détournement de marques, dessins, titres et modèles officiels pour amener une confusion dans l'esprit du public



© Jean-Denys Phillippe

Toujours des gabarits surprenants : un cadenas géant, une personne de petite taille. Derrière le dessin, le sens transparait : l'adepte décontenancé est prisonnier du groupe, n'ayant pas les moyens d'ouvrir ou de faire sauter le cadenas. J-D Phillippe se sert de cette échelle de grandeur variable pour opposer dominant et dominé dans un groupe sectaire.

Les sectes et l'argent

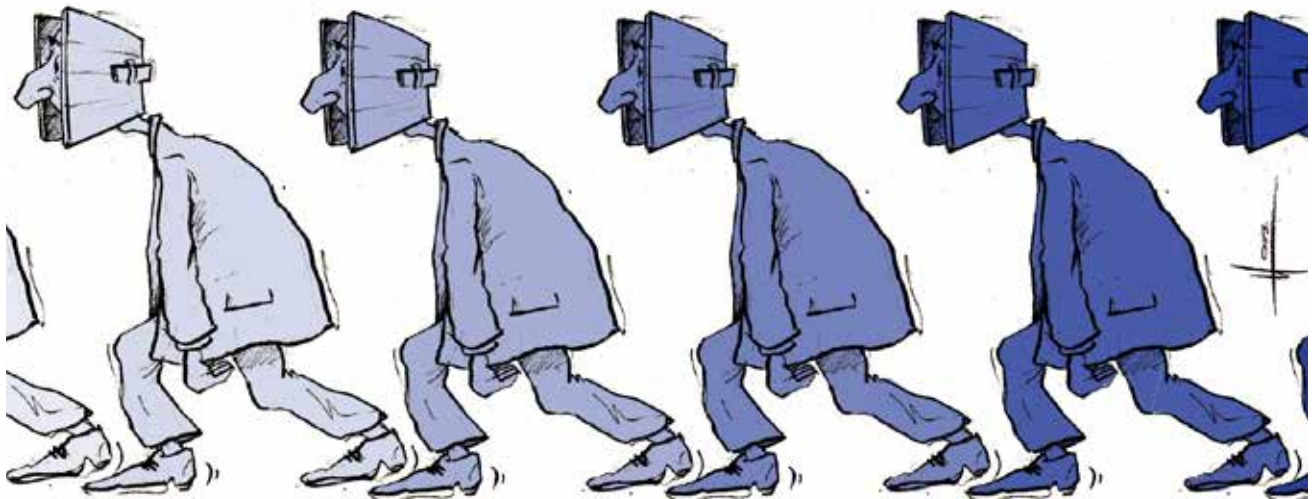
Alerte contre les sociétés qui promettent (aux jeunes notamment) la fortune sur les réseaux sociaux. Un business juteux et, au final, des jeunes endettés et déprimés !

Bulletin d'abonnement au mensuel Envol 1 an : 40 € - Soutien : 60 €

Nom et prénom :
 Adresse :
 CP - Ville : Email :

Adressez ce bulletin, avec votre règlement (chèque bancaire ou postal)
 à la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche
 Boulevard de la Chaumette - CS 30219 - 07002 PRIVAS Cedex

DÉRIVES SECTAIRES : GROUPES À RISQUES



© Roland Hours

Au bout du processus d'embrigadement, les adeptes des sectes peuvent devenir déshumanisés. Harassés, courbés, soumis, lessivés comme l'atteste l'évolution des couleurs des chaussures et des vêtements standards, ils cheminent tous dans la même direction, fermés au monde extérieur par des œillères. Ils sont devenus un maillon de la chaîne du groupe dont il est très difficile de s'extirper.

**"LE PROFIL DE L'ADEPTE
CORRESPOND À UNE PERSONNE
QUI, LORS DE L'EMBRIGADEMENT,
CONNAÎT UNE PÉRIODE DE FRAGILITÉ,
DE VULNÉRABILITÉ, QUE
TOUT LE MONDE PEUT VIVRE
SUITE À DES ÉVÉNEMENTS DE VIE
NÉGATIFS,
ET EST EN ATTENTE D'UNE
CLÔTURE COGNITIVE
À LAQUELLE VA RÉPONDRE
LA SECTE. "**

Victime de dérives sectaires : place des expertises psychologiques et psychiatriques - Jonathan Guivarch, Daniel Glezer in Cairn Info

Qui, peut être un jour touché par le risque sectaire ?

Sans aucun doute, chacun d'entre nous. Il suffit de se retrouver en état de vulnérabilité : problèmes de santé, de ruptures affectives, de difficultés financières, de grande solitude, ou tout simplement d'insatisfactions mal vécues pour être séduit et sensible à une promesse de vie meilleure et de solutions faciles pour franchir un cap difficile.

La crise et l'évolution de la société constituent un terrain favorable au développement de ces groupes :

La crise de confiance en la science (anti-vax, platistes, ...), envers les Églises traditionnelles (chute des pratiques religieuses, scandales...), l'absence d'idéaux collectifs (crise de confiance envers le politique et montée de l'abstention), l'explosion de la cellule familiale, ... Certains repères sont effacés, d'autres se transforment. Chacun doit trouver ses références et les réponses aux questions qu'il se pose.

Ces crises et évolutions amènent un questionnement individuel.

Ce questionnement peut trouver aussi sa source dans l'histoire individuelle de chacun. Ces interrogations, ces moments de doute concernent souvent la gestion de l'information, l'origine et le sens de la vie, l'identité et l'accès au "bien-être".

Qui suis-je ? Comment me sentir mieux ? Quel est mon avenir ? Quelles sont mes origines ? ...

Les études démontrent qu'aujourd'hui tout individu peut potentiellement être victime de dérives sectaires.

TPOLOGIES DES MOUVEMENTS ET PERSONNES SIGNALÉES

Les femmes

Sur l'ensemble des signalements, les femmes en tant que victimes directes sont largement majoritaires. Plusieurs facteurs culturels peuvent expliquer cet état de fait. Dans beaucoup de cas, on retrouve les mécanismes de la prédation sexuelle. Ce phénomène peut également trouver une explication dans la situation économique des femmes, plus nombreuses en situation de grande précarité, les exposant ainsi à tout type de prédation. Les propositions de santé, de bien-être, de mieux-être et de développement personnel touchent aussi plus la gente féminine dans sa globalité, car c'est le plus souvent ce public qui est visé.

Les mineurs

Les mineurs représentent une cible importante face au risque sectaire. Les points d'accroche sont divers.

Soit il s'agit de mineur de parents adeptes.

Soit le mineur est vecteur d'une dérive sectaire... Par exemple, les parents sont approchés par un groupe qui promet des solutions pour régler des problèmes de santé et des troubles, ou une réussite exceptionnelle.

Soit, il s'agit d'adolescents séduits par un discours alternatif et absolu.

En 2020, la MIVILUDES a enregistré plus de 600 saisines impliquant directement ou indirectement des mineurs (soit 22 % de l'ensemble des demandes réceptionnées par la MIVILUDES)

La MIVILUDES relève l'augmentation des signalements sur des écoles hors-contrat et constate la multiplication des propositions de bien-être personnel pour les 4-15 ans sous couvert desquelles s'infiltrant des structures aux théories et aux pratiques inquiétantes.

Une analyse fine portant sur 130 dossiers récents où le risque sectaire était caractérisé, a montré que dans près de 70% des cas, le risque vient de l'adhésion parentale à un groupe sectaire. Dans 46% des cas c'est un des deux parents qui est adepte et qui met l'enfant en danger. 16 % des situations correspondent à la séduction des parents ou de l'un des parents (10%) pour un mode éducatif problématique. Seulement 8% des situations correspondent à celles d'adolescents séduits par une proposition radicale.

Dans cette dernière catégorie, internet et les réseaux sociaux jouent un rôle très important.

Les mécanismes cognitifs et émotionnels qui conduisent progressivement à un engagement total et à un assujettissement, fonctionnent particulièrement bien chez les adolescents qui sont habitués à une socialisation à travers les réseaux.

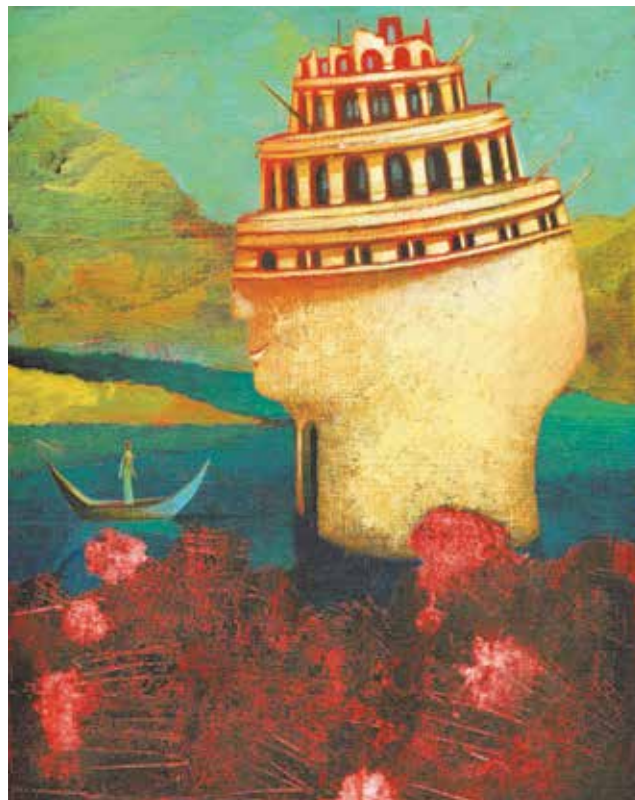
Le recrutement à travers les réseaux sociaux n'empêche pas les modes de recrutement classiques d'être exploités

par des groupes sectaires. Les actions de prosélytisme, de bienfaisance (maraudes...), ou les propositions d'activités (études, sport ...) entrent dans une stratégie de mobilisation, de valorisation et permettent de recruter de nouveaux adeptes.

Les personnes âgées

La maltraitance financière à l'égard du sujet âgé : des signalements en augmentation.

La spoliation des biens, le détournement d'héritage et l'escroquerie sont les délits les plus fréquemment observés. Mais au-delà de ces manifestations plus visibles, existent des formes d'abus moins flagrantes, mais répétées ou multiples, qui ont pour effet de déposséder la personne âgée et de l'exposer à une situation de précarité matérielle et financière, mais aussi de la priver de ses droits à décider et à agir et ainsi aggraver sa situation de dépendance et sa fragilité cognitive et psychologique. On observe ainsi une surexposition des personnes âgées à certaines formes de délinquance qui prend par exemple la forme d'un prosélytisme au domicile, ou de voyance en ligne ou par téléphone.



© Juliet C

La tour "qui s'élève vers sa ruine (tour de Babel) symbole d'orgueil et de déchéance. La barque évocation de la temporalité et qui peut suivre des courants insoupçonnés".

Sur une mer d'huile, une tour à visage humain attire un marin sans bagage, à la recherche d'un autre monde, d'une vie nouvelle. Dans cette tour qui penche dangereusement, va-t-il réellement trouver ce qu'il cherche?

Juliet C

LES MILIEUX PROPICES À LA PÉNÉTRATION ET À LA DIFFUSION DES DÉRIVES SECTAIRES

Santé et bien-être

Les trois dernières années confirment encore l'importance du risque sectaire dans le domaine de la santé et du bien-être. La multiplication des propositions alternatives, des offres pseudo-thérapeutiques ou des solutions de bien-être rencontre un public de plus en plus large, et se développe ainsi à côté du secteur réglementé de la santé un immense marché sur lequel prospère un certain nombre de personnes dangereuses.

Milieus éducatifs

La MIVILUDES a été destinataire d'un nombre croissant d'interrogations, de signalements et de témoignages sur des écoles hors-contrats, qui se développent rapidement, le nombre d'enfants de moins de 10 ans inscrits dans ces écoles ayant doublé ces 5 dernières années.

Les artisans de ce développement ont des raisons et des motivations multiples :

Économiques: l'éducation des 3-16 ans est devenue un marché qui attire les investisseurs, mais aussi les défenseurs d'un ultra-libéralisme qui considèrent l'Éducation nationale comme un monopole étatique.

Politiques: l'hostilité affichée de certaines associations ou fondations au service public républicain, la création d'écoles participe alors au projet politique visé.

Sociaux: des associations affichent clairement des objectifs sociétaux comme la reprise en main des banlieues avec ordre et méthode ou encore, et de manière totalement antagoniste, la création d'éco-villages autour d'écoles sur des modèles d'auto-organisations où le pouvoir est exercé par l'ensemble des personnes qui partagent les mêmes valeurs.

Pédagogiques: élitisme affiché, bienveillance, liberté, les arguments développés sont nombreux et les valeurs affichées également.

La formation professionnelle : un cadre juridique en évolution pour des pratiques mouvantes

Le marché de la formation est extrêmement diversifié en France avec plus de 72000 prestataires qui se partageraient plus de 11 milliards par an de formation ayant déclaré une activité en 2017. Cette richesse se traduit par une hétérogénéité dans la qualité des pratiques que le législateur cherche à harmoniser pour une assurance qualité et une meilleure lisibilité du grand public. Pour le public, cette lisibilité est loin d'être évidente.

Le champ de la formation professionnelle intéresse des groupes de nature sectaire identifiés et certaines offres de formation présentent des risques avérés de dérives. Outre l'aspect financier que constitue le secteur, c'est

aussi un moyen de diffusion de pratiques et de doctrines sur laquelle la MIVILUDES appelle à la vigilance et aussi un mode de recrutement de nouveaux adeptes.

De la formation professionnelle au coaching, un métier en plein essor

On observe la multiplication de méthodes qui s'intègrent dans des pratiques de management, d'éducation voire de soins, allant du bien-être, mieux-être, bonheur, se présentant comme des outils de communication et de développement personnel. Parmi ces méthodes, le coaching est en plein essor. Il revêt des formes très variées allant des séances individuelles au show. Or dans le coaching, des dérives inquiétantes sont signalées comme les confessions intimes et publiques, le coût des séances, jusqu'à l'assujettissement.



© droits réservés

Cette photographie représente un beau temps d'hiver. Sur un ciel d'un bleu profond, sans nuage, se détache un arbre à feuilles caduques, dénudé dont la vie va renaître avec le retour du printemps.

Derrière l'image, le soleil brille pour le ou les quelques responsables d'un quelconque groupe sectaire. Pour nombre d'adeptes c'est la morte saison chaque jour. Leur vie s'écoule monotone, avec ses normes, sans renaissance. Ce sont des personnes vivantes, sans vivre, sans vie autre que celle du groupe et encore ?

PROCESSUS D'EMBRIGADEMENT

"L'emprise mentale est un peu comme la fable de la grenouille cuite. Si une grenouille est plongée dans l'eau bouillante, immédiatement consciente du danger, elle saute. En revanche, si la température est montée progressivement, la grenouille ne prend pas conscience du danger et cuit à petit feu sans pouvoir se sauver. Il en va de même pour l'emprise mentale. Elle est progressive et n'apparaît pas clairement à la victime. "

Article de la MIVILUDES dans Actualité Juridique Pénal

L'embrigadement peut être décomposé en 3 parties.

La phase de séduction

Elle consiste à présenter la secte au néophyte comme un groupe chaleureux. Il est flatté, convaincu de faire partie d'une élite. Il se replie sur des positions narcissiques. L'adhésion au groupe sectaire est le fruit de la rencontre à un moment ponctuel entre l'offre de la secte et la demande du postulant.

La phase de remise en cause

Le groupe déconstruit les repères de l'individu provoquant des vides qui le rendent réceptif à sa doctrine. Les sources d'information extérieures sont contrôlées car la presse, la radio, la télévision et globalement toute la société sont mises à l'index. L'individu est dissocié de son environnement par des pratiques inhabituelles qui effacent ses repères.

Toutes les sectes utilisent un langage et un vocabulaire qui excitent au départ la curiosité de l'individu qui va essayer d'en savoir plus. Il y a remise en cause de la mémoire et du passé de l'adepte car ils lui confèrent son identité.

Les sectes donnent du monde une vision manichéenne (le bien/le mal, nous/la société, la bête et la société qui sommeillaient en lui quand il se questionne,...) ce qui in-

duit un dédoublement de la personne qui aborde alors la complexité et la richesse des relations humaines avec une pauvreté sclérosante et réductible.

La phase de reconstruction

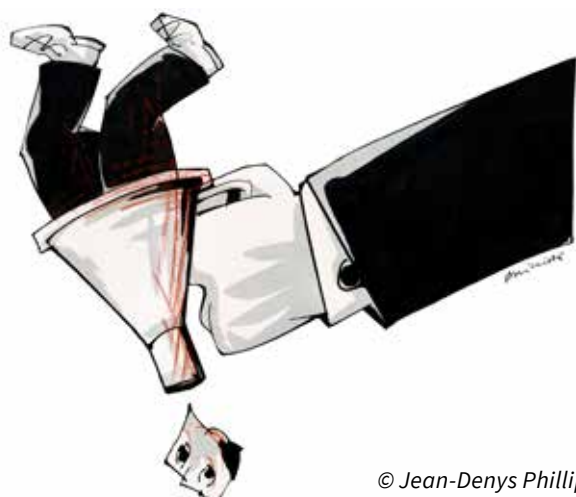
L'espace individuel de l'adepte est envahi par l'espace de la secte. Il semble libre mais il cense sa singularité. La secte lui propose une liberté en dehors de la société car elle le fascine en lui promettant un "bonheur clé en main", voire des pouvoirs. L'adepte réinterprète l'histoire humaine en se référant à la doctrine de la secte et aux écrits du gourou. Citation extraite de "Point de vue " par Hayat EL MOUNTACIR Juin 1995

Dans le groupe sectaire, la place du gourou ou de la gourouelle est centrale.

"Il s'érige en législateur (il pose les normes), en chef de l'exécutif et en juge. Ce cumul des trois pouvoirs classiques entre ses mains qui va de soi pour l'adulte est lourd de signification. Dans toute société démocratique, la séparation des pouvoirs est le gage de la liberté laissée au citoyen qui participe à l'exercice des contre-pouvoirs. "

Jean-Pierre JOUGLA (Unadfi)

Le citoyen en difficulté est devenu un esclave à façade heureuse.



© Jean-Denys Phillipe

Cette œuvre en noir et blanc, deux couleurs très antinomiques, met en scène sans doute la main du gourou. Cette main de grande dimension, toute puissante, tient un entonnoir dans lequel le nouvel adepte est culbuté tête première. Le lavage de cerveau terminé, la tête allégée, réduite du poids de ses souvenirs, de sa vie d'avant, passe, s'écoule par l'orifice de l'entonnoir. L'artiste, en jouant sur les mensurations de certaines parties du corps, exprime le pouvoir du chef et à l'opposé la sujétion mentale du nouveau membre d'un groupe sectaire.



© Roland Hours

Cette création artistique caractérise de façon explicite la deuxième phase dans l'enrôlement d'un adepte. Après la séduction, vient le temps du lavage de cerveau afin d'éliminer toutes les traces, les restes du passé du nouveau disciple. Il perd ainsi tout ce qui en faisait jusqu'alors un être humain sociable avec ses racines, son histoire. En représentant le scalp sous la forme d'un béret qui symbolise souvent les français, l'artiste a voulu signifier que tout un chacun peut éventuellement être concerné à un moment de sa vie.

TEMOIGNAGE

BERNARD ET KRISHNA

Le jeune-homme, Bernard, a 19 ans 1/2. Il est donc mineur car, à cette époque en Belgique, la majorité était fixée à 21 ans. Il est étudiant dans une école d'horticulture. En famille, tout se passe bien, les liens sont chaleureux et affectueux, entre les parents et leurs trois enfants. Il est bon élève et est apprécié tant par la direction et les professeurs, que par les élèves,... Il habite une grande ville et retrouve fréquemment des copains dans des lieux pas chers et sympathiques.

Ainsi, depuis deux ans, le groupe réveillonnait dans un restaurant chinois pour des raisons économiques. Cette année, cela tombe bien, ils viennent d'être accostés sur la Grand-Place par un groupe folklorique et sympa et viennent tous de recevoir, dans la rue, un bon pour un repas gratuit au restaurant de l'Indian Cultural Center, autrement dit, le centre KRISHNA de cette grande ville, mais cela, les jeunes l'ignoraient. Ce bon repas était offert à l'occasion, leur dit-on, de l'ouverture du restaurant. "Centre culturel indien" Cette appellation semble tout à fait respectable.

A l'occasion de ce premier repas, on leur fait une proposition intéressante : passer le réveillon en groupe, au restaurant du centre pour seulement 6 Euros. Les jeunes, avec leur petit budget, sont séduits et acceptent [...] et c'est ce jour-là que Bernard fut séduit. Par quoi, par qui fut-il intéressé ? On ne sait, car il ne l'a jamais dit. Mais il faut savoir que dans ces moments de recrutement, les membres d'une secte se montrent extrêmement gentils, charmants et charmeurs, et n'importe qui peut être séduit. Les autres copains ne furent pas spécialement intéressés, et se contentèrent de cet unique réveillon.

Dans la première lettre à ses parents, Bernard, enthousiaste, a trouvé le paradis sur terre, et donc le bonheur...

Joint à cette lettre un courrier évoquant un engagement comme responsable du service jardinage du château... nourri et logé et couvert, précise-t-on, "pour les questions d'assurance de santé et autres formalités nécessaires dans des cas semblables". En réalité, [...] jamais aucun document officiel légal de travail ne sera établi par les Krishna. Il invite ses parents à venir lui rendre visite, mais demande qu'ils prévoient avant de venir pour être sûr d'être là.

La réalité est moins belle, les parents l'apprendront plus tard : Bernard est envoyé un peu partout avec le groupe

HISTOIRE DE BERNARD ANCIEN ADEPTE DE KRISHNA

"C'est ce jour-là que Bernard fut séduit. Par quoi, par qui fut-il intéressé ? On ne sait, car il ne l'a jamais dit. Mais il faut savoir que dans ces moments de recrutement, les membres d'une secte se montrent extrêmement gentils, charmants et charmeurs, et n'importe qui peut être séduit."

pour vendre et recruter sur la voie publique, notamment en Hollande, et est seulement présent au château les dimanches, lors de l'accueil des touristes que l'on veut séduire par des actions hebdomadaires de 'festival indien'. En effet, des visites guidées du château et du parc sont organisées, ainsi que des ventes de livres qui alimentent les caisses de la secte. C'est pour cette raison que le jeune-homme demande à ses parents de prévenir, pour qu'ils ne s'aperçoivent pas de la supercherie en venant à l'improviste.

Bernard téléphone un jour à sa mère pour lui annoncer un grand événement : une cérémonie à son intention – à laquelle n'ont pas été conviés les parents - a eu lieu et il a fait vœux de renonciation à la vie matérielle. Il a dû remettre tous ses effets personnels : argent, livres, chaîne hi-fi, vêtements. Ses cahiers de cours ont tous été brûlés, puisqu'il renonçait à tout jamais à l'ancienne vie.

A un moment donné, Bernard déclara ne plus vouloir recevoir la visite hebdomadaire familiale, parce que, disait-il, il était trop occupé par les jardins. Son père qui lui rendait visite chaque semaine s'apercevait bien que c'était un prétexte, car les jardins du château étaient mal tenus. Bernard en réalité devait aller vendre livres et cassettes dans les grandes villes, travailler pour la secte, et la présence régulière de son père devenait gênante.

Appuyés par l'Association de défense de l'individu et de la famille et la justice, les parents de Bernard réussirent à sortir leur fils des griffes de la secte, laquelle a réagi d'abord en tentant d'amadouer les parents par la douceur et les petits gâteaux puis par les menaces téléphoniques.

La secte fit également de nombreuses obstructions à la récupération des biens que Bernard avait laissés au château.

LA PRÉVENTION

L'urgence est de prévenir, d'être vigilants à propos des réclames "généreuses"- en réponse à des questionnements légitimes –bardées de promesses de guérison et d'évolutions miraculeuses. Avec, en particulier, l'explosion inquiétante des "médecines alternatives" et de pratiques de "santé naturelle". A fortiori, il convient d'être attentif(s) à l'observation de personnes traversant une mauvaise passe, de santé, affective, professionnelle mais pas seulement... Avec une porosité certaine à l'air du temps dans lequel les groupes sectaires exploitent les rêves fantasmés des jeunes adultes avec la promesse d'une réussite sociale. Le jeune pris au piège passe alors des nuits blanches sur les réseaux sociaux pour préparer les réunions de présentation à de nouveaux membres, sans rémunération, et en oublie même de s'alimenter. La manipulation vaut aussi pour des adultes en quête de bonheur et de bien-être. Ces manœuvres se fondent sur un relativisme dominant contre lequel s'insurge le sociologue Gérald Bronner qui prône l'abandon de la tendance à ordonner ce qui relève du beau et du bien (une approche personnelle) pour

lui substituer ce qui relève du vrai (une approche collective) en s'appuyant sur le consensus scientifique. Face à ce déferlement, les stratégies pour combattre ces dérives se heurtent souvent à des fins de non-recevoir de la part des proies qui se réfugient dans une fuite avec la perte de contrôle de leurs biens, de leur liberté et même de leur vie. Ils sont en effet sensibles à l'approche de séduction et à l'instauration d'un isolement vis-à-vis de l'extérieur. Les manipulés sont confortés dans l'idée d'être persécutés par la société extérieure. Ils sont alors coupés de leur milieu antérieur, pour mieux les asservir, avec des techniques de persuasion qui peuvent devenir coercitives. Pour rompre ces spirales dévastatrices, l'État organise et conforte, au travers de la MIVILUDES, des formations en direction des personnes qui ont en charge l'accueil et la protection des publics (Santé, éducation, gendarmerie, police, sport, travailleurs sociaux...)

Toute infraction est sanctionnée. Un arsenal juridique est à la disposition de la Justice (cf le numéro AJ Pénal de septembre 2021 - Les Nouvelles Dérives Sectaires-Dalloz)



© Aurel

Cette création qui associe les dimensions artistique et littéraire montre les liens entre contestation de la politique sanitaire de vaccination, refus de la 5G et complotisme avec pour objectif financier l'abonnement à un régime naturel. Actuellement, "les médecines alternatives et les pratiques de santé naturelle" sont en vogue. Cette réalisation rappelle aussi le rôle d'internet et des réseaux sociaux. En laissant l'ordinateur et sa souris dans l'ombre, Aurel fait état de la démarche souterraine, semi clandestine de certains groupes sur ce moyen de communication. Comme la souris, l'animal rode à la recherche de nourriture, des internautes, membres de mouvements sectaires, sont en quête de proies sur la toile. Ces victimes potentielles espéraient trouver réponse à leurs questions.

Cette œuvre donne à voir entre lumière et ombre, vérité et contrevérité, espérance et détresse, liberté et emprise. Elle témoigne de l'absolue nécessité de garder son esprit critique.

LES CONDUITES À TENIR POUR ACCOMPAGNER LES VICTIMES

Le chemin des victimes pour sortir d'un mouvement sectaire est long et difficile. L'état de faiblesse, le consentement, la réalité des moyens de pression et de sujétion, l'appréciation des dommages psychiques, physiques et matériels sont des problématiques délicates à interpréter. Les victimes de dérives sectaires ne constituent pas un groupe homogène. Plus les personnes sont impliquées, notamment dans des fonctions d'encadrement ou d'endoctrinement, plus l'approche est compliquée. Les victimes ne se considèrent pas comme telles et rejettent toute aide extérieure vécue comme persécution.

Il est vain et contre-productif de les aider "par la force" ou la persuasion tant qu'elles ne se questionnent pas et ne doutent pas.

Par contre, les victimes plaignantes apportent des renseignements sur la vie au sein du groupe. Ceci est d'autant plus important si le groupe est fermé aux yeux du grand public. De plus, ces personnes sont probablement les meilleurs leviers pour faire prendre conscience aux autres membres du groupe du caractère pernicieux de celui-ci car une vision totalement externe est généralement perçue comme une persécution dont il faut se défendre.

Ceux qui sortent ou sont sortis peuvent être vus comme traîtres au groupe, mais ils ont un savoir et un vécu pouvant être partagés avec les membres restants.

La plupart souhaitent conserver l'anonymat, principe respecté par tous les organismes en charge de ce problème.



© Juliet C

L'oiseau (symbole de liberté s'il en est), est "invité" vers sa prison. Une fois piégé dans la cage, l'oiseau incarne la privation de liberté, une des deux composantes majeures des dérives sectaires avec l'emprise mentale. Ces deux éléments sont très souvent imbriqués, interdépendants. Sur un fond bleu sombre, sans lumière, représentation de la nuit et de la perte de liberté, se détache au premier plan sur des couleurs claires, chaudes, l'oiseau encore à l'extérieur de la cage.

Quelle conduite tenir ?

Ne pas rester isolé (e) et en parler autour de soi. D'autres personnes ont pu être confrontées à la même situation. Se rapprocher des personnes, des associations ou des institutions qui sauront conseiller et assister.

Ne pas rompre le lien. Toujours rester en contact avec la personne qui a été happée dans un mouvement sectaire ou qui se trouve sous l'emprise d'un gourou thérapeutique. Même si elle ne répond pas ou refuse toute discussion, la poursuite du dialogue et cette "porte ouverte sur l'extérieur" peut un jour lui faire prendre conscience de sa situation et l'aider à s'en sortir.

Ne pas brusquer les choses. La sortie du processus d'emprise mentale est longue et difficile. Il ne faut surtout pas brusquer les choses ni se décourager. Se rapprocher des professionnels de la santé ou de la psychiatrie pour adopter une conduite adaptée à une situation donnée.

L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE DES VICTIMES

Écouter sans juger et réactiver le sens critique.

La nécessité d'une formation importante pour toutes les personnes en mesure d'être confrontées au problème. Les professionnels de santé (médecin traitant, sage-femme, infirmiers, intervenants en PMI ou dans les établissements scolaires) sensibilisés à la question de l'emprise, peuvent déceler des situations à risque. La communauté éducative dispose elle aussi d'un champ d'observation cruciale

La nécessité de connaissance des particularités de la secte. Dans la mesure où chacun du groupe se sent potentiellement en danger face à un extérieur qui ne comprend pas ses valeurs ou ses pratiques, la connaissance des particularités de chaque secte est fondamentale pour ne pas accentuer le rejet, mais surtout pour "accrocher" la personne sur des points pouvant révéler le manque de cohérence, voire même des discordances cognitives entretenues au sein de la communauté.

Préparer la sortie de la secte et organiser l'accompagnement. Sortir brutalement du clivage instauré avec le reste de la société génère une angoisse intense pouvant aller jusqu'à une rupture de l'équilibre psychique. Il y a donc nécessité d'entourer et d'accompagner celui qui sort d'un groupe sectaire, de l'informer sur ce qui risque de le bousculer, d'être nouveau ou différent des croyances qu'il a pu se forger. La question doit être prise dans ces trois dimensions : affective, cognitive et rétributive.

L'attitude des proches, de la famille, est fondamentale. La meilleure des thérapies consiste, pour l'ex-adepte, à accepter un soutien psychologique conduit, dans la durée, par un professionnel. Il lui faudra faire la part entre ce qui lui appartient véritablement et ce qui vient de l'autre, du gourou, de la secte. Il lui faut retrouver son propre désir, ses propres pensées, son libre arbitre. Il lui faudra "identifier et expulser" le gourou de soi, ce qui suppose, de la part du thérapeute, une connaissance des mécanismes d'approche, de manipulation et d'emprise du mouvement sectaire concerné en particulier.

L'accompagnement des proches. Les proches ont besoin de comprendre le plus tôt possible leurs ressentis en vers l'adepte qui les a abandonnés et d'être aidés dans le questionnement sur ce que ce départ a induit chez eux. On ne sort pas indemne d'une secte, on n'est pas le même avant et après et les proches doivent être préparés à la

rencontre avec l'ex-adepte qui ne sera probablement plus celui qu'il était avant.

Le rôle de la famille est central. En particulier chez les mineurs souvent en proie à des conflits de loyauté. Difficulté d'articuler l'universalité de la loi et les particularités culturelles familiales. L'intervention auprès des familles nécessite une évaluation très rigoureuse de la situation, une concertation et une coordination des services.

Les proches des victimes de dérives sectaires sont souvent la seule chance de sortie pour les personnes happées dans un mouvement sectaire. C'est la raison pour laquelle le meilleur conseil à donner aux proches de personnes qui se trouvent dans une situation d'emprise est de ne jamais rompre le lien avec ces dernières.

Également ne pas rester isolé et en parler autour de soi. Se rapprocher des personnes, des associations ou des institutions qui sauront conseiller et assister.



© Roland Hours

La façon dont est présenté le cadenas : arceau obstruant les oreilles, ouverture vers le haut alors que la clé pend au cou de l'adepte, évoque l'extrême difficulté voire l'impossibilité pour cette personne d'échapper à son "sort de prisonnier" du groupe. Privé de contact avec le monde extérieur, le disciple courbe l'échine et baisse les yeux sous le poids des contraintes. Désormais atone, formaté, il est prêt à suivre le gourou, à exécuter ses ordres sans remise en cause.

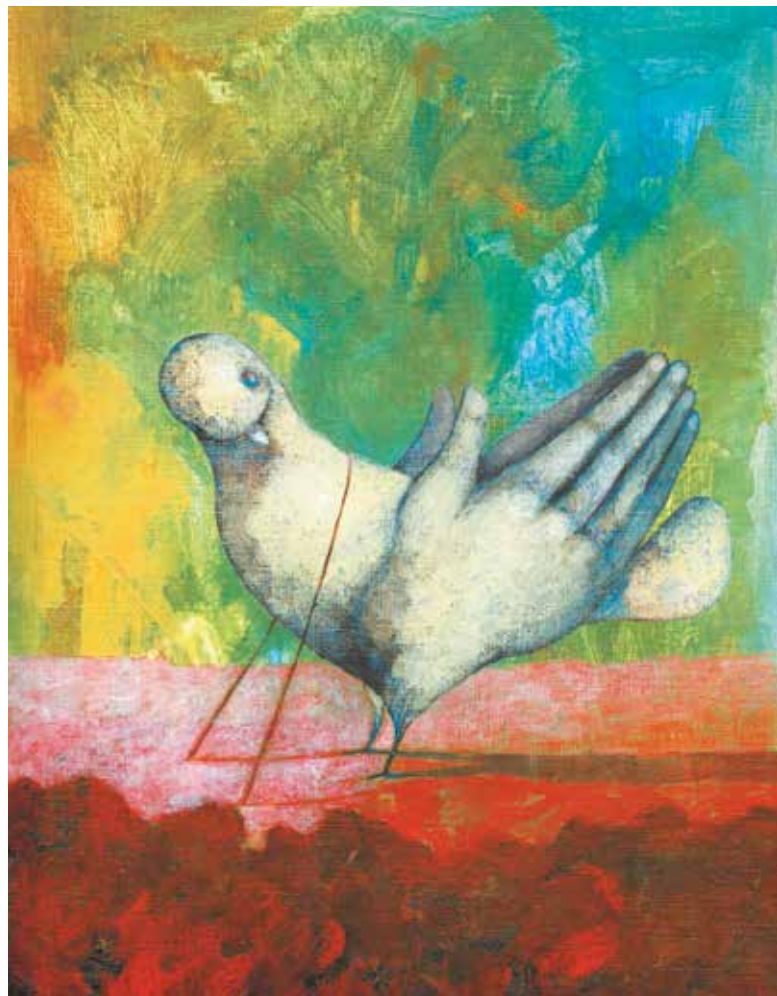
Au cas où quelqu'un pourrait l'ouvrir, les dégâts du cadenas qui traverse le cerveau sont considérables et pour certains pratiquement irréversibles.

LA RÉPONSE LAÏQUE

Peut-on imaginer meilleure réponse que celle de notre amie **Anne-Marie Franchi**, à l'époque vice-présidente de la ligue de l'enseignement, publiée par le périodique de la fédération des œuvres laïques de la Haute-Saône, *Haute-Saône contact*, en 1992 ; notre positionnement en tant que laïques face aux dérives sectaires est fort bien résumé dans ce court extrait...

"D'autres formes de dangerosité sont punies par la loi : non-respect des lois sociales, détournement de biens, atteinte à l'intégrité de la personne, séquestration, détournement de mineurs, non présentation d'enfant, non assistance à personne en danger (tel les refus de soins médicaux appropriés), etc. La liste s'allonge des procès perdus par les sectes, des avis défavorables à l'adoption par des témoins de Jéhovah. Volonté de puissance, talents d'escroc, visée politique, prétention à détenir la vérité ultime qui permettra de guérir, orienter les esprits ou sauver des dangers, il y a de tout cela en proportion variable dans chaque groupe. La rencontre entre le gourou ou la gourelle et ses adeptes, la prégnance sur tous les temps de la vie quotidienne, font le reste. C'est la nature et la force du lien que les laïques devraient récuser avec force et en priorité. Les moyens d'action, en particulier de prévention, existent. Encore faut-il les rechercher et les mettre en œuvre, sans arguties. Souvenons-nous de ce propos de Monsieur Moon à ses adeptes : "désormais je suis votre cerveau".

Quel homme libre peut s'en accommoder ?"



© Juliet C

"L'oiseau dont les ailes (mains en prières) et la sangle empêchent de reprendre l'envol"

Cet oiseau (colombe ou pigeon) s'est posé, attiré par le mirage d'un ailleurs meilleur. Le temps de la séduction passé, il ne peut reprendre son envol, prisonnier des rets d'un groupe sectaire.

Juliet C

CONTACTS UTILES

Les dispositifs de prévention et de lutte contre les dérives sectaires.

Un organisme d'État :

La mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES)
rattachée au ministre de l'intérieur et dirigée par un magistrat.

Contact : www.derives-sectes.gouv.fr

Dès 1974, les associations de vigilance furent les premières à diffuser des informations sur les dérives sectaires. Parmi elles :

Les associations pour la défense de la famille et de l'individu (ADFI) et leur fédération :
l'union nationale des associations pour la défense de la famille et de l'individu (UNADFI)

Contact : www.unadfi.org

Le cercle laïque pour la prévention du sectarisme (CLPS)

Contact : accueil téléphonique 06 52 15 76 56

+ d'infos : <https://actu-sectarisme.blogspot.com>

Le centre contre les manipulations mentales (CCMM centre Roger IKOR)

Contact : www.ccmm.asso.fr

Bibliographie

AJ Pénal - septembre 2021

Antivax, la résistance aux vaccins du XVIII^e siècle à nos jours,
Françoise SALVADORI, Laurent-Henri Vignaud, éditions Vendémiaire

Apocalypse cognitive, Gérald Bronner, Puf

Dignité – liberté, dérives sectaires et droits fondamentaux, Gilbert Klein, éditions connaissances et savoirs

Dans la tête des complotistes, William Audureau, éditions Allary

Les enfants des sectes, Hayat El Mountacir, éditions Fayard
Indisponible mais lisible sur le site de la Bibliothèque nationale de France sur le lien ci-dessous : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3365159g/f6.item.texteImage>

Le nouveau péril sectaire : Antivax, crudivores, écoles Steiner,

évangéliques radicaux, Jean-Loup Adenor, Timothée de Rauglaudre, éditions Robert Laffont

Les sectes et l'ordre public, Gilbert Klein, presses universitaires de Franche-Comté

Rapport de la MIVILUDES - 2018/2020

Rapport "Une organisation renforcée et de nouveaux moyens pour combattre les dérives sectaires" de la MIVILUDES
du 20 mai 2021

Roger Ikor, Conférence à la Fédération des œuvres laïques de la Haute-Saône en avril 1983

Et pour prendre un recul indispensable :

Manuel de libertés publiques, Roselyne Letteron
en vente en ligne pour un prix très modique en version électronique sur le blog de l'auteur : <http://libertescherries.blogspot.com/six>

Les illustrateurs

Ils sont des familiers d'Envol et nous les en remercions.

Aurel est un dessinateur de presse, de bande dessinée et un réalisateur de film d'animation (le dernier : Josep). Il travaille pour le quotidien Le Monde, les hebdomadaires Politis et le Canard enchaîné.

Jean-Denys Phillipe est un dessinateur de presse et plasticien. Il publie actuellement dans l'Humanité et l'Humanité Dimanche. Collaborations antérieures : Amnesty International, Force Ouvrière, Le Monde, Le Monde Diplomatique, La Nouvelle Vie Ouvrière, Regards, Passages...

Juliet C (Jean-Christophe Debout) est un peintre, céramiste, illustrateur (de nombreux ouvrages dont "Amies jusqu'au bout des feuilles" édité par la Fédération des œuvres laïques de l'Ardèche).

Roland Hours est un dessinateur caricaturiste, ses dessins ont fait la couverture de journaux et de magazines français ou étrangers (L'événement du jeudi, Marianne, le Nouvel Observateur, Stern, Monday Morning, Al Hawadeth...). Il est aussi l'auteur de paroles et de musiques.

**Numéro spécial réalisé grâce
au soutien financier
de la MIVILUDES**

 **GOUVERNEMENT**
Liberté
Égalité
Fraternité

MIVILUDES

Le Piège du Bonheur

"Si quelqu'un vous promet le bonheur total et immédiat, tout de suite, complet, sans réticence, sans réserve, sans ombre, sachez que c'est, ou un recruteur de drogue, ou un recruteur de sectes. Car le bonheur ne s'attrape pas comme ça. On ne vous le donne pas de l'extérieur. Le bonheur, ça se construit avec du sang et des larmes; ça se construit avec des mains, on prend des briques et on les met l'une après l'autre..."

Une vie ça se construit, tout du long, lentement, avec une volonté, avec de la douleur, mais avec la joie d'être un être humain digne et responsable."

Roger Ikor



*Le joueur de flûte, incarnation du séducteur, du faux guide ou du gourou.
Juliet C*